

Sézanne SUD-OUEST MARNAIS

L'ACTUALITÉ DE MA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

mag

JANVIER FEVRIER MARS AVRIL 2025

DOSSIER

Les ouvrages d'art sur le territoire

DÉCOUVRIR
L'ESAT
de Sézanne

PORTRAITS
Deux personnalités
qui concourent au
développement
durable



CCSSOM.FR

A noter

JOB DATING LE 11 DÉCEMBRE

RETOUR SUR LE 1^{er} JOB DATING DE LA CCSSOM

Le 11 décembre 2024, ce n'est pas moins de 70 personnes qui ont répondu à l'invitation de la CCSSOM pour ce 1^{er} job dating.

Particulièrement dédié aux métiers de la sphère « scolaire » : ATSEM, agents de cantine, agents d'entretien, animateurs ou encore accompagnateurs en bus.

Un vivier de personnes disponibles a été créé et au gré des besoins, certains se sont déjà vu proposer des heures.

Toutes les personnes présentes après un entretien ont pu également bénéficier de conseils pour les accompagner dans leur recherche d'emploi en partenariat avec France Travail. Une seconde édition est en préparation pour juin 2025.

PRÉ-INSCRIPTION SCOLAIRE

LA CAMPAGNE DE PRÉINSCRIPTIONS SCOLAIRES EST EN LIGNE

Jusqu'au 12 avril, rendez-vous sur le site de la CCSSOM rubrique "services en ligne" ou retrouvez nous à l'une de nos permanences à travers le territoire ou sur RDV à l'Espace Jeunes.

www.ccssom.fr

NOUVEAU

PODCAST JOURNÉE DE LA FEMME

Ce 8 mars entendons les voix des femmes qui font la CCSSOM.

Retrouvez notre podcast sur nos différentes plateformes et découvrez les interviews des agentes de la CCSSOM.

Le territoire de la CCSSOM



ALLEMANCHE-LAUNAY-ET-SOYER • ALLEMANT
ANGLURE • BAGNEUX • BARBONNE-FAYEL
BAUDEMENT • BETHON • BOUCHY-SAINT-GENEST
BROUSSY-LE-PETIT • BROYES • CHAMPGUYON
CHANTEMERLE • CHÂTILLON-SUR-MORIN • CHICHEY
CLESLES • CONFLANS-SUR-SEINE • COURCEMAIN
COURGIVAUX • ESCARDES • ESCLAVOLLES-LUREY
ESTERNAY • FONTAINE-DENIS-NUISY • GAYE
GRANGES-SUR-AUBE • JOISELLE
LA CELLE-SOUS-CHANTEMERLE • LA CHAPELLE-LASSON
LA FORESTIÈRE • LA NOUE • LACHY
LE MEIX-SAINT-ÉPOING • LES ESSARTS-LE-VICOMTE
LES ESSARTS-LÈS-SÉZANNE • LINTHELLES • LINTHES
MARCILLY-SUR-SEINE • MARSANGIS
MŒURS-VERDEY • MONDEMENT-MONTGIVROUX
MONTGENOST • NESLE-LA-REPOSTE • NEUVY
OYES • PÉAS • POTANGIS • QUEUDES • RUEUVES
RÉVEILLON • SAINT-BON • SAINT-JUST-SAUVAGE
SAINT-LOUP • SAINT-QUENTIN-LE-VERGER
SAINT-REMY-SOUS-BROYES • SAINT-SATURNIN
SARON-SUR-AUBE • SAUDOY • SÉZANNE
VILLENEUVE-LA-LIONNE
VILLENEUVE-SAINT-VISTRE-ET-VILLEVOTTE
VILLIERS-AUX-CORNEILLES • VINDEY • VOUARCES

Sézanne Sud-Ouest Marnais mag • N° 14 • Le magazine d'information de la Communauté de Communes de Sézanne Sud-Ouest Marnais • Hôtel de Communauté - Promenade de l'Aube - 51260 Anglure • Directeur de publication: Cyril Laurent • Responsable de rédaction: Dany Carton • Ont contribué activement à ce numéro: Bettina Roche • Maquette et rédaction: Lucas Duplessier • Conception: Virginie Dhellemme, www.comincreation.fr • ©IstockPhotos, ©AdobeStock - Imprimé à 11 800 exemplaires par Le Réveil de la Marne - Dépôt légal: mars 2025 - N° ISSN: en cours.





– Cyril Laurent,
Maire de Les Essarts-le-Vicomte,
Président de la Communauté de Communes
Sézanne Sud-Ouest Marnais,
Conseiller départemental de la Marne.

Lors de vos vœux le 31 janvier dernier, vous avez dit être inquiet quant à la démographie médicale sur notre territoire, pour quelles raisons ?

Effectivement, **la santé constitue un enjeu majeur pour le territoire de la CCSSOM et plus largement pour notre sud-ouest marnais**. Je suis en effet très inquiet au sujet de la démographie médicale. Nous avons constaté le départ de plusieurs médecins généralistes au cours des dernières semaines alors que nous étions déjà faiblement dotés. Pour cette raison, aux côtés de certains collègues, j'ai alerté les services de l'Etat et l'Agence Régionale de Santé (ARS). Avec l'ARS et les professionnels de santé de notre territoire réunis au sein de la CPTS Sud Marne, un **travail collectif devra être conduit afin d'élaborer une stratégie globale**. La CCSSOM y prendra sa part. L'engagement de tous est essentiel pour obtenir des résultats concrets. **Nous devons davantage montrer que nous avons un territoire attractif avec des services de qualité et où il fait bon vivre.**

3 questions à Cyril Laurent

Posez vos questions au Président de la Communauté de Communes :

par email à presidence@ccssom.fr ou par courrier à CCSSOM - Communauté de Communes de Sézanne Sud-Ouest Marnais - Hôtel de Communauté - Promenade de l'Aube - 51260 Anglure

La CCSSOM a lancé un vaste programme d'investissement dans la rénovation d'ouvrages d'art, vous pouvez nous en dire plus ?

En effet, notre communauté de communes a lancé, dès 2024, un **programme d'investissement pluriannuel visant à rénover certains ouvrages d'art**. A l'échelle de la CCSSOM, ce ne sont pas moins de 57 ouvrages qui ont été recensés. Un important travail a été réalisé par nos services sous l'impulsion de Frédéric ESPINASSE, vice-président. Sur la base d'un recensement exhaustif et après une priorisation opérée avec le concours du CEREMA, nous avons engagé les premières opérations en fonction de l'état de ces ouvrages. Plus il est dans une situation critique, plus la réhabilitation intervient rapidement. C'est ainsi que nous avons déjà réhabilité 3 ponts en 2024. Un à Villeneuve-la-Lionne et 2 à Anglure. **Notre réactivité nous a permis d'être récompensés en termes d'accompagnements financiers**. Pour ces opérations, nous avons ainsi pu obtenir des subventions conséquentes du CEREMA (60%) et du département de la Marne (20%). La CCSSOM et la commune concernée ont ainsi eu un reste à charge très faible en dépit d'un coût de rénovation très important.

De nouvelles activités sont proposées à la piscine intercommunale de Sézanne, quelle est la stratégie pour cet équipement structurant ?

On ne va pas se mentir, une piscine est un équipement coûteux mais **c'est aussi un équipement incontournable pour notre intercommunalité**. En 2024, nous avons accueilli, sur nos deux piscines, plus de 43.500 visiteurs soit 5.000 visiteurs de plus par rapport à 2023 et ce malgré une météo peu clémente. Nous avons à cœur de développer leur attractivité. C'est ainsi que **nous mettons progressivement en place de nouvelles activités à destination de la population pour le plaisir du plus grand nombre**. Cela s'est traduit par l'achat de structures gonflables en 2024. Ce seront des aquabikes en 2025 mais aussi plus largement les nouvelles activités proposées (cours de plongée, canoë-kayak, bien-être...). Nous travaillons également à la rénovation des vestiaires de la piscine caneton qui permettra, après 2026, et si les élus en sont d'accord, de **renforcer la qualité de l'accueil de nos usagers et de clôturer une phase de rénovation plus large engagée il y a plusieurs années déjà**. Comme vous le savez, pour faire face à la crise énergétique qui s'est traduite par des hausses très importantes des coûts de l'énergie, nous avons dû mettre en place un plan de sobriété, dès 2022, particulièrement impactant pour ces équipements. Les choix que nous avons dû faire n'étaient pas faciles mais le plan a montré sa pertinence et nous avons ainsi évité de jeter par les fenêtres plusieurs centaines de milliers d'euros. Vous me permettrez d'avoir une pensée particulière pour toute l'équipe, impliquée et motivée, qui réalise un très beau travail au quotidien et qui, pendant la période hivernale, joue le jeu d'aller dans d'autres services exécuter des missions qui ne sont pas les leurs à l'origine. Bravo à eux ! ●



Ouvrages d'Art

Saviez-vous que le territoire de la CCSSOM est doté de **57 ouvrages d'art** ? Ces derniers demandent entretien et réhabilitation afin de garantir la sécurité des usagers.

Mais un ouvrage d'art, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'une construction de génie civil permettant d'assurer et de protéger la continuité d'une voie de circulation. (exemple : ponts, tunnels, viaducs, ...)

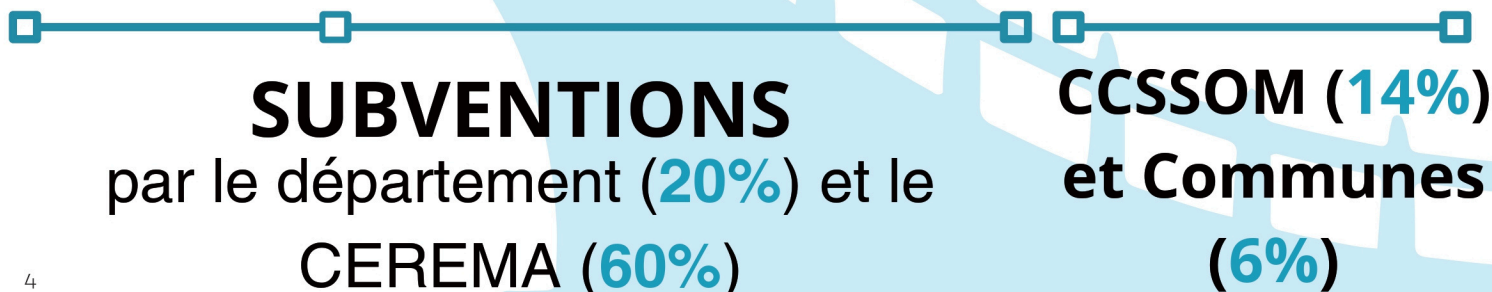
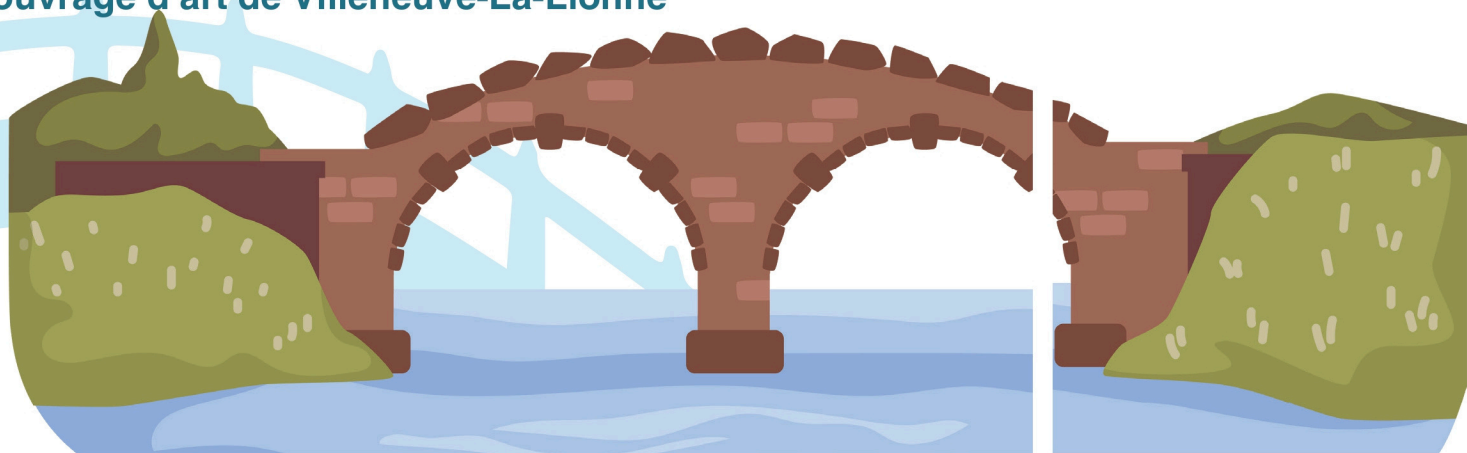
Sur le territoire de la CCSSOM, nos ouvrages d'art sont uniquement des ponts.



Suite à l'effondrement d'un viaduc en Italie en 2018, **l'État** s'est mobilisé sur la question de la sécurité de ces ouvrages et par le biais d'un de ses établissements publics (**CEREMA**) a mobilisé des fonds afin d'accompagner les collectivités locales. Le Département de la Marne participe également activement à cet effort.

La **CCSSOM** a donc, sur la base d'un diagnostic, établi une programmation sur **10 ans**.

Les premiers travaux ont commencé en 2024 avec les 2 ouvrages d'art d'Anglure et l'ouvrage d'art de Villeneuve-La-Lionne



Le plan pluriannuel

Anticipation, c'est le mot d'ordre pour le plan pluriannuel à 10 ans.
Voici les 3 prochaines années ;

2025

Reconstruction de l'OA
route de Saint Prix à
Oyes et l'OA de la
Saudoyere à Bagneux.

Réhabilitation de l'OA de
la voie communale
Villevénard à Reuves.

2026

Reconstruction de l'OA
Rue du château à
Esternay.

Réhabilitation de l'OA de
la voie communale
Launat à Sézanne.

2027

Réhabilitation de l'OA
rue du Moulin à
Sauvage.

De quoi sont faits les ouvrages d'art de la CCSSOM ?

Garde Corps 

Voirie 

Voute 

Tablier 

Culées 



Qui est compétent ?

Les communes restent :

- Propriétaires des ouvrages d'art
- Chargées du petit entretien :
 - Gestion des espaces verts aux abords
 - Petite maçonnerie
 - Entretien des trottoirs et caniveaux

La CCSSOM assure :

- Les inspections périodiques
- Les travaux de réhabilitation
- Les travaux de reconstruction
(avec participation des communes)

Qui contrôle ces travaux ?

Le suivi de l'entièreté des travaux est toujours assuré par un **maître d'œuvre** issu d'un bureau d'études. Cependant, la CCSSOM garde le pilotage et le contrôle de ces derniers en se portant **maître d'ouvrage**.

En 2024
Villeneuve-la-
Lionne et Anglure
187 000€ HT
après subventions

Votre communauté de communes finance vos covoiturages du quotidien



Téléchargez l'app



NOUVEAU
votre prochaine facture
Eau & Assainissement

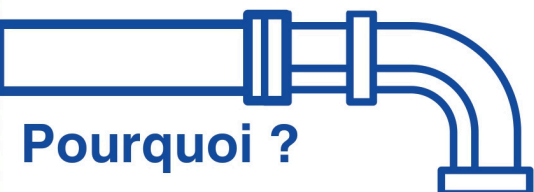
La fiscalité sur l'eau évolue ce qui change sur votre facture

Le changement portera sur :

les redevances que vous payez à l'AESN -
Agence de l'Eau Seine-Normandie

L'AESN qu'est-ce que c'est ?

C'est un **établissement public d'État** qui œuvre pour la qualité des ressources en eau, des rivières et des milieux aquatiques. Elle perçoit des redevances auprès des usagers et les réinjecte au local en **subventionnant de façon conséquente les projets des collectivités.**



Pourquoi ?

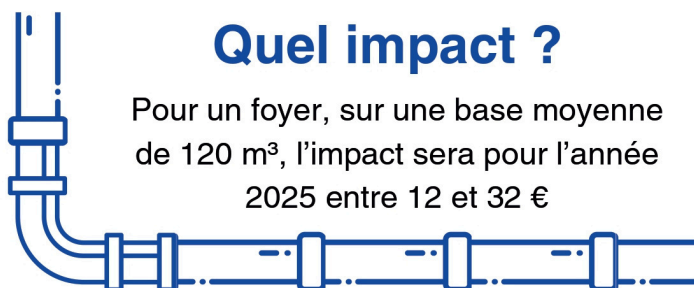
La Loi sur la fiscalité de l'eau s'inscrit dans le contexte de **changement climatique** et de **préservation de la biodiversité.**

Elle entend faire du prix de l'eau :

💧 **Un outil incitatif à une consommation raisonnée et une gestion responsable de la ressource-eau**

Quel impact ?

Pour un foyer, sur une base moyenne de 120 m³, l'impact sera pour l'année 2025 entre 12 et 32 €



💧 **Une contribution collective aux enjeux de demain**

En clair

| Bénéficiaire |
|--|
| ref.abonnement n° |
| Désignation |
| ABONNEMENT EAU |
| TARIF EAU : tranche 1 à 50 |
| EAU POTABLE |
| ABONNEMENT ASSAINISSEMENT |
| TARIF ASSAINISSEMENT |
| ASSAINISSEMENT COLLECTIF |
| Prélèvement sur la ressource en eau (agence de l'eau) ① |
| LUTTE CONTRE LA POLLUTION (agence de l'eau) ② |
| MODERNISATION DES RÉSEAUX DE COLLECTES (agence de l'eau) ③ |
| ORGANISME PUBLICS |

- ① INCHANGÉE
- ② Devient "Consommation eau potable"
- ③ Devient 2 redevances de performance des réseaux d'eau potable et des systèmes d'assainissement collectif

ATTENTION !

Ces deux redevances vont intégrer un coefficient de modulation issu d'un **indice de performance** c'est-à-dire **de la qualité de NOS réseaux.**

Tous les objectifs poursuivis dans cette Loi Équité Économie Qualité Sécurisation Préservation

sont ceux qui guident la CCSSOM au quotidien et qui l'ont conduite à mener une politique d'investissement très soutenue depuis 2 ans et à horizon 2030

Ce sujet mérite à lui seul un dossier, ce sera le thème du prochain MAG à sortir en Juin.

Rencontre avec un élu
et une association
qui œuvrent tous deux
pour le développement
durable

Thierry Dupont

Vice-Président en charge des
compétences déchets ménagers et
développement durable



Pouvez vous nous décrire votre parcours d'élu ?

Je suis né à Linthelles, d'ailleurs tout près de la mairie et je suis resté sur ce territoire auquel je suis attaché.

J'ai toujours vu mon père très engagé en tant qu'élu, que pompier ou encore... il a toujours été évident que je prolongerai l'engagement familial.

Pour moi participer à la vie du village a toujours été une évidence.

C'est comme ça que je me suis présenté pour la 1^{ère} fois en 2001 et je suis devenu maire en 2008.

Tout de suite, j'ai eu le sentiment que pour un petit village comme le nôtre, il était vital d'appartenir à une intercommunalité.

J'ai engagé ma commune dans cette voie et en 2009

nous avons intégré la Communauté de Communes des Coteaux Sézannais. Quand s'est profilée la fusion de 2017, j'ai été impliqué dans les groupes de travail et en 2020, j'ai été élu vice-président au sein de la CCSSOM.

VP en charge des déchets et du Développement Durable, c'est une vocation pour vous ?

Non ! Je dirais plutôt une forte sensibilité. Les déchets quand on y regarde bien c'est une compétence très impactante, ça concerne tous les foyers, toutes les structures, ce sont des volumes et des budgets importants. C'est un service du quotidien avec des enjeux économiques et environnementaux.

Je dirais que je suis sensible à l'environnement depuis



Vous êtes en poste à la direction de PISTE depuis avril 2023 pouvez-vous nous en dire plus sur vous ?

Je dirais que mon arrivée s'est faite par hasard et... sans hasard.

Je suis arrivée de Paris sur ce beau territoire rural pour des raisons personnelles et, ayant derrière moi 30 ans de carrière dans le social et notamment les chantiers d'insertion, je me suis intéressée à l'association PISTE qui est très identifiée et vraiment reconnue pour son travail.

J'ai eu un très bon feeling avec l'ancienne directrice et quand celle-ci a fait connaître son souhait de changer de région, nous avons pu travailler

ensemble 6 mois environ avant que je ne reprenne les rênes.

L'association PISTE a fêté ses 30 ans en mai 2024. Qu'est ce qui selon vous peut expliquer cette longévité ?

A l'origine, la volonté des élus était d'accompagner les bénéficiaires du RMI puis notre action s'est étendue aux demandeurs d'emplois au sens large. Désormais nous parlons d'accompagnement à la transition professionnelle. Nous essayons d'évoluer en fonction des besoins identifiés sur le territoire.

Dès le début, les activités étaient diverses (espaces verts, organisme de

Quels sont vos gestes pour l'environnement ?

Depuis fort longtemps, je suis très attentif à l'eau, je ne surchauffe pas ma maison, je suis un convaincu du compostage et de la rationalisation des déplacements.

Pensez-vous qu'une Communauté de Communes puisse être moteur pour le développement durable ?

Naturellement, et nous l'avons montré depuis quelques années, tout en accélérant les choses depuis la crise énergétique de 2022.

Nous sommes attentifs à l'isolation de nos bâtiments, à l'obsolescence de nos chaudières, nous avons procédé au relamping en led systématiquement, nous sommes en quasi-totale dématérialisation pour tous nos échanges et documents, on tend vers le zéro papier. Récemment nous avons enclenché des études de faisabilité sur des projets ambitieux de panneaux photovoltaïques sur nos bâtiments et de chauffage urbain partagé avec d'autres structures.

Le partenariat c'est important et c'est souvent intelligent. D'ailleurs, on peut citer tout le travail qui est fait aussi avec le PETR du Pays de Brie et Champagne sur l'habitat individuel avec l'OPAH-opération programmée pour l'amélioration de l'habitat

Mais revenons à nos déchets, un nouveau marché de collecte a été mis en place il y a un an, avec une baisse du rythme de collecte...

Oui en effet, cette décision n'a pas été facile mais elle était nécessaire. Outre les aspects économiques d'évidence... tout a terriblement augmenté, il y avait aussi, sous-jacente, la volonté d'inverser la tendance dans la collecte et de favoriser la baisse des déchets

propreté) ; nous avons toujours eu à cœur de développer des activités qui répondent à un besoin du territoire et qui ont toutes les chances de mettre les salariés sur les bons rails. Ainsi, par exemple nous avons récemment mis en place une activité viticole. Il faut être au plus près des besoins.

Mais cela ne suffit pas j'imagine...

Non en effet, il faut aussi assurer un accompagnement au quotidien de nos équipes.

PISTE, c'est environ 70 personnes que nous suivons pendant un peu plus d'un an de leur vie, sur des aspects professionnels mais aussi personnels. Rien ne nous réjouit plus qu'un salarié

qui nous quitte pour un emploi durable. En 2024, 68% ont trouvé un emploi.

Avez-vous un projet particulier pour 2025 ?

Oui absolument, j'en ai plusieurs mais deux principaux. Déjà, une meilleure communication auprès des habitants sur nos activités qui répondent aux besoins des communes mais aussi des particuliers, et sur cette nécessité que la gestion des déchets textiles, meubles, jouets, vaisselles est l'affaire de tous.

Et le 2° ?

Les élus du PETR nous ont demandé de réfléchir à un projet de ressourcerie

résiduels au profit du tri et du compostage.

Enfin, quand je dis favoriser il y avait quand même une urgence à réagir car nous étions parmi les très mauvais élèves du département ...et ça, ça se paie !!

Nous étions ? Nous ne le sommes plus ?

Je n'ai pas encore le classement pour 2024 mais les chiffres sont très bons, on peut dire que la tendance s'est bien inversée. Le tri est en progression de 40%, les déchets baissent de 16%... mais avec le jeu des volumes, il y a près de 600 tonnes en moins dans les poubelles et donc très majoritairement parties dans le compostage. Bravo à tous, c'est un très bel effort collectif !!

Quel est votre projet le plus important pour 2025 ?

On va continuer à porter nos efforts sur les déchetteries, pour en améliorer l'accès, et pour mieux garantir le tri également car là aussi ce sont de gros volumes de matériaux recyclables. Et puis, grande nouveauté mais tout le monde a pu voir dans notre récente communication avec le nouveau GUIDE DU TRI, nous réfléchissons à la mise en place d'une ressourcerie qui serait un vrai plus pour le territoire, à plusieurs niveaux.

Qu'est-ce qui vous motive au quotidien ?

Franchement, avoir le sentiment profond d'être au service des autres, d'un territoire, c'est très épanouissant. On est confrontés à des tas de situations, pas toujours faciles mais on travaille, on rencontre des gens très différents, on avance et on en sort toujours grandis.

Et si vous deviez changer de compétence en tant que VP ?

Pour rien au monde, l'environnement c'est ma compétence de cœur.

qui pourrait répondre à des nouveaux besoins sur le territoire.

D'une part, cela crée de l'emploi (entre 10 à 15 postes) et d'autre part, cela réduit nos déchets ; la ressourcerie recycle les objets, les revalorise et les revend à petits prix. Ainsi, les biens peuvent avoir une 2ème vie.

Le slogan de PISTE pourrait alors devenir « 2° vie, 2° chance » ?

Oui c'est exactement cela, d'ailleurs le slogan des boutiques est « une mode, deux vies » ; j'y crois beaucoup, c'est que qui me motive au quotidien.



De gauche à droite : Jérémie Petit, Responsable de l'accompagnement, Michaël Barbier, Directeur des établissements (ESAT, IME et SAVS) et Patty Martino, Responsable production

L'ESAT de Sézanne

Une structure médico-sociale d'accompagnement au travail des personnes en situation de handicap, qui favorise une véritable insertion professionnelle.



Atelier nettoyage des emballages plastiques avant compression



Atelier tri du papier

Historique et gouvernance

Créé en 1989 sous le nom de Centre d'Aide par le Travail (CAT), l'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) de Sézanne est une structure médico-sociale gérée par l'ASOMP AEI (Association du Sud Ouest Marnais de Parents et Amis d'Enfants Inadaptés), créée en 1982.

Cette dernière administre également deux autres établissements sézannais que sont l'IME (Institut Médico Educatif) et le SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) créés respectivement en 1982 et 2010.

Véritable outil d'accompagnement par le travail à destination de personnes déficientes intellectuelles ou atteintes de troubles psychiques, l'ESAT accueille, grâce à son agrément, 64 travailleuses et travailleurs domiciliés sur le territoire des

trois Communautés de Communes de Montmirail, de Fère Champenoise et du Sud Ouest Marnais.

Le fonctionnement de l'établissement est assuré par une équipe directoriale soutenue par 25 personnes qui assument des responsabilités variées touchant aussi bien à la médecine, l'encadrement d'ateliers, le travail médico-social, l'administratif, la comptabilité, les ressources humaines, la qualité, la restauration, le transport logistique et celui des personnes.

Le budget de l'ESAT représente une somme globale de 1,6 millions d'euros financée pour 55 % par les dotations de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le restant par le produit des activités menées par l'ESAT.

Une activité tripartite au sein de laquelle le recyclage occupe une place centrale

Pour satisfaire ses objectifs sociaux, l'ESAT s'appuie sur trois activités, certes d'inégales importances en matière d'occupation humaine mais toutes trois porteuses d'espoir et d'efficacité pour l'insertion professionnelle de leurs bénéficiaires qui y sont valorisés. Dans cette démarche d'épanouissement et d'insertion, l'ESAT s'attache résolument à adapter ses activités aux compétences des bénéficiaires dont il

assure la protection.

1 - Espaces verts et travaux viticoles

Cette première activité regroupe 20 personnes réparties en 3 équipes qui, selon les saisons, entretiennent les espaces verts (tonte, taille de haies, engazonnement, désherbage, plantation) ou s'activent dans les vignes (tous travaux sauf ceux liés à l'emploi de produits phytosanitaires).

Pour cette dernière activité, les personnes bénéficient d'une formation de qualité spécifiquement adaptée. Elle est dispensée par le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA) d'Avize depuis plus de trente ans et conduit à la délivrance de diplômes traditionnels reconnus. Par ailleurs et depuis 2018, un partenariat pionnier s'est instauré avec la coopérative viticole de Chouilly, qui permet à l'ESAT de commercialiser

son propre champagne, sous la marque De La Roye, déjà servi au Sénat, représentant une production annuelle de 6 000 bouteilles.

2 - Travaux de sous-traitance et de conditionnement

Cette deuxième activité occupe une douzaine de personnes qui se caractérisent par leur polyvalence. L'étiquetage, le stickage, l'assemblage de porte-verre ou de livret éducatifs, la mise sous pli, reprise de balles plastique (retrait des déchets des films plastiques et remise en balles), le conditionnement sont autant de travaux qui privilégient la diversification et incitent à rechercher d'autres marchés. La clientèle est constituée des entreprises industrielles et artisanales du secteur de Sézanne, mais aussi de certaines implantées dans la région Grand Est et des hôpitaux.



Atelier tri de radios médicales



Deux autres activités moins connues mais déterminantes, soutiennent le fonctionnement de l'ESAT

3 - Le recyclage

Cette troisième activité mobilise en moyenne 40 personnes polyvalentes réparties en deux ateliers principaux : papier et carton.

La collecte planifiée de carton s'effectue de manière hebdomadaire et par rotation auprès des six déchetteries implantées sur le territoire (Fère-Champenoise, Connantre, Esternay, Montmirail, Sézanne et Saron). La marchandise est ensuite triée, puis pressée en machine et confectionnée en balle de 1 m³, avant d'être chargée sur camion. Le recyclage du carton représente un tonnage annuel expédié de 420 tonnes.

Le recyclage du papier représente un tonnage annuel expédié de 120 tonnes. L'opération de triage est néanmoins plus fine puisqu'elle implique de distinguer non seulement le papier blanc du papier coloré, mais aussi de différencier le simple papier de celui utilisé pour la fabrication des journaux, magazines et livres.



Le recyclage du papier obéit au même processus de triage et de conditionnement que le carton pour aboutir à des sacs, type big bag, de 400 kg.

A côté de la collecte du papier et du carton usagés, l'ESAT réceptionne également :

- **les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE)**, déposés volontairement par les entreprises, les établissements publics et les particuliers environ 35 tonnes annuelles.

Ces déchets sont ensuite conditionnés par typologies d'appareils avant d'être dirigés vers l'éco-organisme ECOLOGIC qui en assure le retraitement.

- **les radiographies médicales** qui sont triées selon leur nature (argentique ou numérique) et classées par taille. Cela représente une quantité annuelle de 10 tonnes.

- **Destruction d'archives** : les dossiers notamment comptables destinés à la destruction par broyage. La capacité horaire de destruction atteint les 300 kg.



Le recyclage du carton en ayant à l'esprit que la production d'1 m³ de carton pressé, soit 450 kg, nécessite la manipulation pour l'entrée dans la presse de 16 à 20 m³ de carton non pressés et préalablement triés.

Le pôle social

Intégré à l'établissement, le pôle social offre une aide quotidienne de proximité aux 64 bénéficiaires, mais aussi aux aidants, dans leurs différentes démarches. Il assure également auprès d'eux un accompagnement médical. Enfin, il joue un rôle d'orientation au bénéfice des personnes extérieures à l'établissement.

Champ d'or


Depuis plus de trente ans, l'ESAT entretient un partenariat étroit avec l'ADAPEI de l'Ain pour assurer la vente et la distribution (intégrant la préparation des commandes et le conditionnement) auprès des entreprises des départements périphériques de fournitures de bureau, papeterie, brosserie, produits d'hygiène et d'entretien.

L'association peut vous octroyer un **prêt d'honneur sans intérêt**.

L'attribution repose sur une **relation de confiance** entre l'entrepreneur et notre association. Il permet de **renforcer vos propres fonds dans le montage de votre prêt**.

IMPORTANT ! C'est au porteur du projet et non à l'entreprise que le prêt est octroyé.

Comment faire ?

1. **Contact** avec l'association par téléphone au **06 63 18 06 39** 
2. **Échange** sur votre projet
3. **Établissement** du dossier informatique de demande de prêt d'honneur, sur la base du prévisionnel établi par un expert-comptable.
4. **Présentation** de votre projet devant le **comité d'agrément** qui réunit des chefs d'entreprises et des professionnels de l'entrepreneuriat. Ce sont eux qui décideront collectivement de l'octroi du prêt d'honneur.

Le prêt d'honneur Initiative **ne remplace pas un prêt bancaire, il en facilite l'obtention.**
Au plan local, les banques s'appuient sur l'expertise effectuée par l'association Initiative.



Pour 1 euro obtenu

Les banques accordent en moyenne :



8,2 €
de financement
complémentaire

Par ailleurs, le prêt d'honneur Initiative vous permet de lever des fonds supplémentaires auprès de la Banque Publique d'Investissement.

bpifrance

LES CRITÈRES

Le besoin réel émanant du projet

les emplois créés ou maintenus par le projet

L'endettement personnel du porteur de projet